

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS



Marcel BAUER

Maire
Vice-président
du Conseil Départemental
du Bas-Rhin

Sélestat, le 3 novembre 2020

Règlementation et Affaires Générales
Affaire suivie par : Céline HEINRICH
N° de tél : 03 88 58 85 15

CAB/RAG/CH

Monsieur le Premier Ministre,

Par ce courrier, je souhaite vous faire part de ma réaction et de mes questionnements au sujet des décisions prises par le gouvernement quant à la fermeture des commerces dits « non essentiels ».

En premier lieu, je souhaite vous assurer de ma parfaite compréhension et de mon plus profond soutien quant à l'obligation qui est la vôtre de préserver la santé des Français et Françaises, ainsi que votre détermination à faire respecter le confinement et les mesures barrières. C'est ainsi le seul moyen de gagner la bataille face à l'épidémie. En ma qualité de président du conseil de surveillance de l'hôpital de Sélestat, sachez que je connais parfaitement la situation sanitaire et les conséquences possibles d'un non-respect de ces consignes.

Néanmoins, il est de mon devoir, en tant que Maire, de vous faire remonter les problématiques que rencontre le commerce de centre-ville, déjà fragilisé par le premier confinement.

Nous le savons, les commerçants participent activement à l'attractivité et au dynamisme d'un territoire et nous devons, en tant que décideurs publics, leur permettre d'accéder aux meilleures conditions possibles d'exercice de leurs activités.

Ils répondent également à un enjeu de proximité. En effet, nos concitoyens ne cherchent plus forcément à se rendre dans les grandes surfaces et préfèrent des commerces plus petits à « taille humaine », non loin de leurs domiciles. C'est une réalité à prendre en compte. Cela se résume, aussi, par l'importance grandissante du « consommer local ».

.../...

Je vous partage également un retour d'expérience suite au déconfinement du mois de mai dernier. Afin d'apporter mon soutien et celui de mon équipe, je m'étais rendu dans les magasins du centre-ville de Sélestat. J'avais, ainsi, pu constater la réactivité des commerçants à faire appliquer les mesures et gestes barrières afin de protéger leurs clients, mais aussi leurs salariés.

En ma qualité d' élu local, il est donc de mon devoir de vous rappeler que les décisions et les adaptations doivent être prises au plus proches des réalités locales en écoutant sensiblement les remarques des acteurs de terrain. L'efficacité se retrouve dans la proximité.

Ainsi, je vous demanderai d'ouvrir une réflexion quant à une possible réouverture des commerces dits non essentiels dans les prochains jours. Il en va de la survie de millions d'emplois, mais aussi de notre modèle économique, qui certes, se doit d'être repensé avec le contexte et les enjeux de notre société actuelle.

Nous devons faire de cette période difficile, une occasion de mettre en place de nouvelles méthodes pour les commerces de proximité à travers, par exemple, les outils numériques et le développement du e-commerce et le « click-and-collect ». L'Etat doit prendre toute sa part dans l'accompagnement et le financement de ces nouveaux dispositifs.

En tant qu' élu local, vous êtes également attaché à la vitalité de nos territoires. Ainsi, je sais que vous porterez toute l'attention nécessaire à ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

et tout mon respect.

Cordialement
Marcel Bauer

Marcel BAUER



Marcel BAUER

Maire
Vice-président
du Conseil Départemental
du Bas-Rhin

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Économie, des Finances
et de la Relance
Ministère de l'Économie
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Sélestat, le 3 novembre 2020

Réglementation et Affaires Générales
Affaire suivie par : Céline HEINRICH
N° de tél : 03 88 58 85 15

CAB/RAG/CH

Monsieur le Ministre,

Vous trouverez, ci-joint, une copie du courrier que j'ai fait parvenir à Monsieur Jean CASTEX, Premier Ministre concernant la fermeture des commerces dits « non essentiels ».

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

PJ : 1

Marcel BAUER

